

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 6 mai 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents :
- Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) :
- Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BEY ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Madame Cécile DELATTRE ayant donné pouvoir à Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) :
- Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Madame Martine JUNG
- Absent(s) :
- Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Denis HOMMEL, Monsieur Marc SENE
- Rapporteur :
- Madame Nathalie ERNST

N° CP/2019/136 - 52040 - Fonctionnement des collèges publics
Proposition d'attribution de dotations complémentaires pour
2019 aux collèges publics

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer à divers collèges publics des dotations de fonctionnement complémentaires d'un montant total de 158 291,65 €, soit :

- 144 567 € au titre de la dotation de fonctionnement complémentaire de viabilisation 2018 en faveur des seize collèges suivants :

Territoire Eurométropole :

- . ESCHAU Sébastien Brant : 6 000 € ;
- . ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN du Parc : 3 158 € ;
- . SOUFFELWEYERSHEIM Les Sept Arpents : 3 491 € ;

Territoire Nord :

- . DRUSENHEIM du Rhin : 6 700 € ;
- . HAGUENAU Foch : 4 500 € ;
- . NIEDERBRONN-LES-BAINS Charles Munch : 6 473 € ;
- . REICHSHOFFEN Françoise Dolto : 15 000 € ;
- . SOULTZ-SOUS-FORETS l'Outre Forêt : 16 000 € ;
- . WISSEMBOURG Otfried : 30 187 € ;

Territoire Sud :

- . DAMBACH-LA-VILLE du Bernstein : 4 832 € ;
- . MUTZIG Louis Arbogast : 14 000 € ;
- . ROSHEIM Herrade de Landsberg : 782 € ;
- . SUNDHOUSE du Grand Ried : 3 722 € ;
- . HEILIGENSTEIN du Torenborg-Heiligenstein : 13 300 € ;

Territoire Ouest :

- . INGWILLER Olympe de Gouges : 8 900 € ;
- . SAVERNE Poincaré : 7 522 € ;

- 372 € au collège du Torenberg-Heiligenstein à HEILIGENSTEIN au titre de la régularisation de la dotation "autres dépenses de fonctionnement - euros/élève" 2019 ;

- 5 011,48 € au collège Hans Arp à STRASBOURG au titre de la prise en charge par le Département des frais de gros entretien et de renouvellement des installations de chauffage urbain engagé par le collège au cours du deuxième semestre 2018 ;

- 60 € au collège Marcel Pagnol à Wasselonne pour couvrir le coût de repas ;

- décide du principe de la prise en charge des frais de transport des élèves des collèges publics ayant participé au forum des métiers des 29 et 30 janvier 2019 à Molsheim ;

- 8 281,17 € pour couvrir les frais de réparation d'équipements spécifiques des collèges suivants :

Territoire Nord :

- . Collège de l'Outre Forêt à SOULTZ-SOUS-FORETS : 1 840,80 € (réparation de la marmite "Therma" de la demi-pension) ;

Territoire Sud :

- . Collège du Bernstein à DAMBACH LA VILLE : 609 € (réparation de la chambre froide de la demi-pension) ;
- . Collège Louis Arbogast à MUTZIG : 5 407,43 € (réparation de deux chambres froides de la demi-pension) ;
- . Collège Herrade de Landsberg à ROSHEIM : 423,94 € (réparation du lave-vaisselle de la demi-pension) ;

Elle autorise par ailleurs son président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur adjoint au DGS



Guillaume KLEINPETER

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190506-lmc1125670-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 14/05/19